

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 18 octobre 2022, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 12 octobre 2022, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSin Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIEREZ Philippe, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, PÉDRINI Léo, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, CARON An-nick, HABOURDIN Cindy, DEPAEUW Didier, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric, GIBSON Pierre-Emmanuel, HENNEBELLE Domi-nique, LECLERCQ Odile, MANNESSIEZ Danielle, MEYFROIDT Sylvie, MULLET Rose-monde, OGIEZ Gérard, SELIN Pierre, ALLEMAN Joëlle, BARRÉ Bertrand, BECUWE Pierre, BERROYER Béatrice, BERROYER Lysiane, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLOCH Karine, BLONDEL Marcel, BOULART Annie, BOUVART Guy, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DEMULIER Jérôme, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUBY So-phie, BRAEM Christel, ELAZOUZI Hakim, FLAHAUT Karine, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, LEFEBVRE Marie-Paule, HEUGUE Éric, ROYER Brigitte, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-Fran-çois, LECOMTE Maurice, LEFEBVRE Daniel, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MAESELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MATTON Claudette, NEVEU Jean, PERRIN Patrick, PICQUE Arnaud, PROOT Janine, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, IDZIAK Ludovic donne procu-ration à EDOUARD Eric, DRUMÉZ Philippe donne procuration à DEROUBAIX Hervé, BARROIS Alain donne procuration à DEFEBVIN Freddy, BOMMART Émilie donne procu-ration à BERROYER Lysiane, CLAREBOUT Marie-Paule donne procuration à THELLIER Da-vid, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, DUMONT Gérard donne procuration à DAGBERT Julien, FLAHAUT Jacques donne procuration à PICQUE Arnaud, FLAJOLET

André donne procuration à HENNEBELLE André, FONTAINE Joëlle donne procuration à LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle donne procuration à LEFEBVRE Daniel, MARCELLAK Serge donne procuration à SWITALSKI Jacques, MERLIN Régine donne procuration à DASSONVAL Michel, MOYAERT Dorothee donne procuration à BOSSART Steve, NOREL Francis donne procuration à DOMART Sylvie, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESELEE Fabrice, PHILIPPE Danièle donne procuration à VOISEUX Dominique, RUS Ludivine donne procuration à DE CARRION Alain, TASSEZ Thierry donne procuration à SAINT-ANDRÉ Stéphane, VERDOUCQ Gaëtan donne procuration à LEVEUGLE Emmanuelle, WALLET Frédéric donne procuration à DELHAYE Nicole

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BERRIER Philibert, LEFEBVRE Nadine, BEUGIN Élodie, BRAND Hervé, CARINCOTTE Annie-Claude, CLAIRET Dany, CLEMENT Jean-Pierre, CLERY Véronique, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Josephe, DELPLACE Jean-François, FIGENWALD Arnaud, FURGEROT Jean-Marc, HANNEBICQ Franck, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, MARGEZ Maryse, MASSART Yvon, MILLE Robert, OPIGEZ Dorothee, PREVOST Denis, QUESTE Dominique, TAILLY Gilles, TOURSEL-DERUELLE Karine, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno

Madame FLAHAUT Karine est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
18 octobre 2022

COORDINATION ET RELATIONS AVEC LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SUBVENTION AU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a été créé en janvier 2019 et s'est vu confier la mise en œuvre de la compétence Action sociale d'intérêt communautaire.

Une convention entre le CIAS et la Communauté d'agglomération prévoit la mutualisation des services fonctionnels, de secrétariat et d'administration du CIAS (gestion juridique, financière, ressources humaines, informatique et moyens généraux du CIAS).

Une subvention prévisionnelle d'équilibre de 132 239,19 € a été voté dans le cadre du budget primitif 2022.

Compte tenu du besoin d'équilibre réel attendu au titre de l'année 2022 et suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale » du 05 octobre 2022, il est proposé à l'Assemblée d'approuver le versement d'une subvention d'équilibre au CIAS d'un montant de 100 000 € (identique à 2021 et 2020). »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE le versement d'une subvention d'équilibre au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane d'un montant de 100 000 € au titre de l'année 2022.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **20 OCT. 2022**

Et de la publication le : **20 OCT. 2022**
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,



SELIN Pierre



SELIN Pierre